



Le 30 août 2006

## **La prise de suppléments multivitaminiques pendant la période prénatale préviendrait un large éventail d'anomalies congénitales graves**

**Ottawa** – Une nouvelle étude publiée dans le Journal d'obstétrique et gynécologie du Canada (JOGC) a révélé que le fait de prendre des suppléments multivitaminiques fortifiés à l'acide folique pendant la période prénatale permet de réduire les risques d'apparition d'un grand nombre d'anomalies congénitales graves chez l'enfant, dont des anomalies du système cardiovasculaire et des membres, la fente palatine, la fente orale, l'hydrocéphalie congénitale et des anomalies du tractus urinaire.

« De toute évidence, ces renseignements sont très importants pour toute femme cherchant à donner toutes les chances possibles à son bébé de naître en santé », **affirme le Dr Gideon Koren, chercheur principal de l'étude et directeur du programme Motherisk au Hospital for Sick Children de Toronto.** « Lorsque l'on considère qu'un enfant sur 33 au Canada naît avec une anomalie congénitale grave, on comprend pourquoi des données de ce genre peuvent faire une différence énorme dans la vie de bien des gens. »

L'étude, intitulée « Prenatal Multivitamin Supplementation and Rates of Congenital Anomalies: a Meta Analysis », s'est penchée sur des données provenant de 41 autres ouvrages de recherche, portant sur les effets de la supplémentation en multivitamines avant la conception et pendant le premier trimestre. Cette étude est le premier examen systématique de données établissant un lien entre les suppléments multivitaminiques et la réduction des risques d'anomalie congénitale (autres que les anomalies du tube neural). Elle n'a toutefois pas trouvé de liens entre la prise de suppléments multivitaminiques et la prévention du syndrome de Down, de la sténose du pylore, de la cryptorchidie ou de l'hypospadias.

En Amérique du Nord, en 2005, environ 150 000 bébés sont nés avec des anomalies congénitales<sup>1</sup>. Les coûts associés aux anomalies congénitales sont très onéreux, sans compter les conséquences graves sur le plan de la santé et de la société découlant des soins devant être prodigués aux personnes atteintes de ces maladies. Bon nombre des anomalies congénitales sont attribuables à des facteurs génétiques, héréditaires ou environnementaux; mais dans 40 % à 60 % des cas, leur cause est inconnue<sup>2</sup>.

« Nous savons, depuis une dizaine d'années, que le fait de prendre de l'acide folique avant et pendant la grossesse peut aider à prévenir les anomalies du tube neural. Mais, globalement, il nous reste encore beaucoup à apprendre sur les causes des anomalies congénitales et sur les façons de les prévenir », **indique le Dr Donald Davis, président de la Société des obstétriciens et gynécologues du Canada (SOGC)**. « Cette étude comble un vide, en ce sens que nous pouvons désormais offrir aux femmes des conseils plus concrets quant à la prévention de ces anomalies. »

L'étude susmentionnée portait sur les suppléments multivitaminiques contenant de l'acide folique en général. Il faut maintenant effectuer des recherches additionnelles afin de déterminer les effets protecteurs attribuables aux différents suppléments, ainsi que la mesure dans laquelle les effets protecteurs sont attribuables à l'acide folique.

L'un des secteurs pouvant être influencé par les résultats de l'étude est le programme de supplémentation alimentaire canadien. Depuis 1998, le Canada exige que certains aliments, comme la farine et le pain, soient enrichis à l'acide folique afin de prévenir les anomalies congénitales du tube neural. Des données de recherche additionnelles montrant que d'autres suppléments sont en mesure de prévenir les anomalies congénitales pourraient influencer les décisions à venir quant aux exigences en matière de supplémentation.

#### **Personne-ressource :**

##### **Nancy Bickford**

Directrice intérimaire, Communications et éducation publique, Société des obstétriciens et gynécologues du Canada (SOGC)

Tél. : 1 800 561-2416 ou (613) 730-4192, poste 330

Cell. : (613) 851-1971

Télé. : (613) 730-4314

Courriel : [nbickford@sogc.com](mailto:nbickford@sogc.com)

##### **Mike Haymes**

Coordonnateur, Communications et éducation publique, Société des obstétriciens et gynécologues du Canada (SOGC)

Tél. : 1 800 561-2416 ou (613) 730-4192, poste 325

Télé. : (613) 730-4314

Courriel : [mhaymes@sogc.com](mailto:mhaymes@sogc.com)

#### **À propos du JOGC**

Administré par la Société des obstétriciens et gynécologues du Canada, le Journal d'obstétrique et gynécologie du Canada (JOGC) est l'organe canadien, revu par les pairs, de l'obstétrique, de la gynécologie et de la santé des femmes. Chaque numéro mensuel comporte des articles de recherche originaux, des analyses, des exposés de cas, des commentaires et des éditoriaux touchant tous les aspects de la santé génésique. Le JOGC est la source d'origine de directives cliniques factuelles, d'opinions de comité et de déclarations de principe élaborées par des comités permanents ou ad hoc de la Société des obstétriciens et gynécologues du Canada. Le JOGC fait partie de la base de données

MEDLINE de la National Library of Medicine, et les résumés qui y figurent sont accessibles par l'entremise de PubMed.

### **À propos du Dr Gideon Koren**

Dr Gideon Koren est le fondateur et directeur du programme Motherisk. Il est également professeur de pédiatrie, de pharmacologie, de pharmacie et de médecine, et il travaille au Hospital for Sick Children de Toronto en tant que pédiatre. Il a rédigé et corédigé des centaines d'articles scientifiques, de chapitres de manuels et de résumés. Il est membre de nombreuses sociétés professionnelles.

En 1999, l'International Association of Therapeutic Drug Monitoring and Clinical Toxicology lui a décerné le Irving Sunshine Award, et il a reçu, en 1997, le prestigieux Rawls-Palmer Award. Ces deux prix lui ont été remis pour l'excellence de son apport au domaine de la toxicologie clinique.

En mars 2000, Dr Koren s'est vu décerner le prix pour Scientifiques chevronnés du Conseil de recherches médicales du Canada pour son travail dans le domaine des sciences de la population et de la santé. Enfin, en septembre 2003, il a reçu, de l'International Association for Therapeutic Drug Monitoring and Clinical Toxicology, le Pippenger Award pour l'excellence de ses réalisations.

Dr Koren est le fondateur du groupe Fetal Alcohol Canadian Expertise (FACE) et du Journal of FAS International, publication revue par les pairs. En 2004, Dr Koren a été nommé Ivey Chair de toxicologie moléculaire à l'Université de Western Ontario. Il œuvre présentement à la création d'un réseau canadien sur la toxicologie humaine.

### **Références**

<sup>1</sup>March of Dimes. « Birth Defects », disponible à [http://www.marchofdimes.com/pnhec/4439\\_1206.asp](http://www.marchofdimes.com/pnhec/4439_1206.asp). Consulté le 1er septembre 2005

<sup>2</sup>Santé Canada. « Les anomalies congénitales au Canada : Rapport sur la santé périnatale, 2002 », Ottawa : Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux, Canada, 2002. [http://www.phac-aspc.gc.ca/publicat/cac-acc02/pdf/acc2002\\_f.pdf](http://www.phac-aspc.gc.ca/publicat/cac-acc02/pdf/acc2002_f.pdf)